

9 avril 2025

A57 – Élargissement à 2x3 voies

Insertion sociale : un bilan remarquable en 2024 !

Dans le cadre de l'opération d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A57, à l'Est de Toulon, VINCI Autoroutes a signé en novembre 2020, une convention de partenariat en faveur de l'emploi avec la Préfecture du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et sa Maison de l'Emploi et France Travail. Cette convention a pour but de favoriser l'emploi et l'insertion locale sur ce chantier d'envergure débuté au printemps 2021. Le troisième comité de pilotage s'est réuni ce mercredi 9 avril, en Préfecture à Toulon, et a été l'occasion de dresser le bilan pour l'année 2024 avec tous les acteurs.



De gauche à droite : Isabelle Masse-Isidore, Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, Pasacale Roberdeau, DDETS Var, Didier Dorn, Maison de l'Emploi Provence Méditerranée, Caroline Roose, France Travail, Jean-Baptiste Morinaud, Préfecture du Var, Geneviève Lévy, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Salvador Nunez, VINCI Autoroutes, Thomas Devins, NGE, Maxime Liénard, NGE, Boris Gastaud, NGE, Emilie Wiczorek, VINCI Autoroutes, Cédric Rassis, NGE, Inci Bicer, VIE, Rachid Maziane, Métropole Toulon Provence Méditerranée

Depuis plusieurs années, VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage reconnu dans de nombreuses opérations d'aménagement du territoire, s'est engagé dans une démarche volontariste en faveur de l'emploi local en lien étroit avec les services de l'État, les partenaires locaux et les entreprises qui travaillent pour elle.

Dans le cadre de l'élargissement de l'A57 sur l'aire toulonnaise, un accord cadre pour l'emploi local et l'insertion a ainsi été signé avant même le lancement du chantier avec la préfecture du Var, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et sa Maison de l'Emploi, France Travail et VINCI Autoroutes.

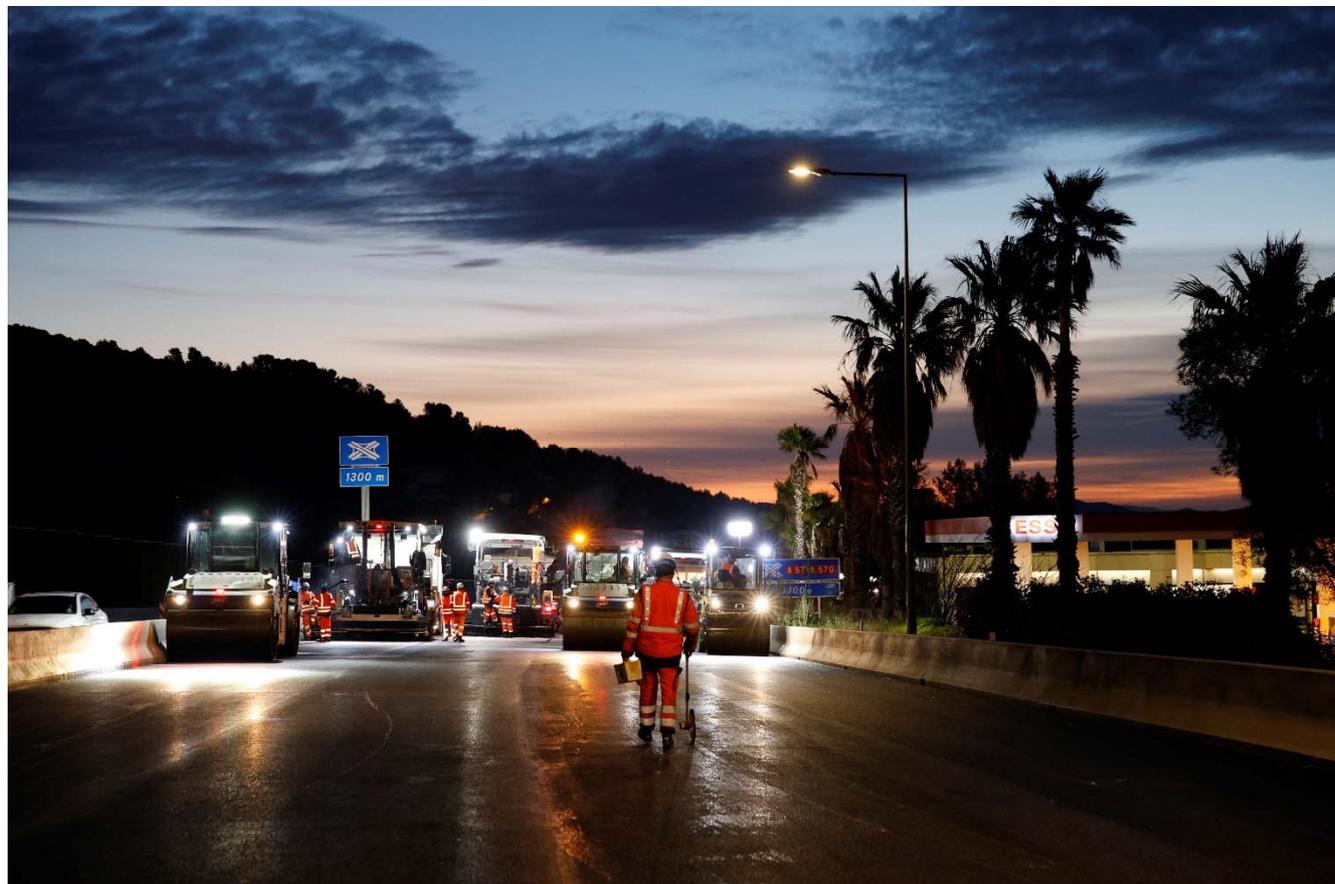
Cet accord cadre a pour objet de répondre, dans les meilleures conditions, aux besoins de main d'œuvre exprimés par les entreprises avec l'appui des compétences locales en termes de recrutement mais aussi de formation initiale et continue afin de favoriser la sécurisation des parcours.

Ce dispositif profite également aux publics les plus éloignés de l'emploi grâce aux clauses sociales d'insertion intégrées aux marchés.

Débuté en 2021, ce chantier exceptionnel est l'un des plus importants dans la métropole toulonnaise. Ainsi, il bénéficie à l'ensemble de l'économie locale et plus particulièrement à celles du bâtiment et des travaux publics. Grâce à l'implication du groupement d'entreprises NGE, en charge de l'élargissement de cette infrastructure empruntée chaque jour par 110 000 véhicules en moyenne, la mobilisation autour de l'insertion a été une nouvelle fois exemplaire en 2024.

Quelques données clés :

- **Près de 2 120 609 heures** travaillées depuis 2021 dont **474 533 heures réalisées en 2024,**
- 149 466 heures d'insertion générées sur le chantier depuis 2021 dont **36 790 heures réalisées en 2024,**
- 5 409 heures de formation comptabilisées au titre de l'insertion dont **1 364 heures en 2024,**
- **195 contrats** depuis le démarrage de l'opération.



A57 – Travaux chaussées définitives © Alain TENDERO

La mise en service définitive de cette nouvelle autoroute urbaine élargie, qui devrait intervenir avant cet été, sera l'occasion de dresser un bilan complet sur les retombées économiques et sociales de ce chantier hors norme.

Contacts presse :

Préfecture du Var :

- Laurent Faré Service la communication interministérielle en département, 04.94.18.80. 30, pref-communication@var.gouv.fr

Métropole Toulon Provence Méditerranée :

- Alice GIUDICI, 04 94 93 82 19, agiudici@metropoletpm.fr

Maison de l'emploi Provence Méditerranée :

- Isabelle MASSE, 06 03 38 23 37, i.masse@mde-pm.fr

France Travail :

- Ingrid FAUGERON, 06 13 49 95 37, ingrid.faugeron@francetravail.fr

NGE :

- Eloi Fouquoire, 06 76 77 11 56, eloi.fouquoire@gmail.com

VINCI Autoroutes :

- Sophie LETHUIN FARGE, 06 01 04 54 43, sophie.lethuinforce@vinci-autoroutes.com

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).